

# Le Relecq



Suivez-nous !

 Ville Le Relecq-Kerhuon  
 LeRelecqKerhuon  
 lerelecqkerhuon

N°553 - Vendredi 12 février 2021

[www.lerelecqkerhuon.bzh](http://www.lerelecqkerhuon.bzh)

Jusqu'au 31 mars

À partir du 13 février



## Femmes en scènes

Exposition dans les rues de la ville

Surveillez les bâtiments communaux !



Jusqu'au 27 février

FESTIVAL PHOTOGRAPHIQUE  
**PLUIE 2021**  
**D'IMAGES**



## En Mairie

Bizarre, vous avez dit bizarre !  
Club photo du Foyer Laïque de Bourg-Blanc

**A la médiathèque** voir en page 2

Le Relecq   E.Leclerc Le Relecq-Kerhuon  
règlement disponible sur le site de la ville  
[pj@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:pj@mairie-relecq-kerhuon.fr)



## BONS D'ACHATS SOLIDAIRES

L'opération est reconduite pour soutenir les bars et restaurants de la commune. Retrait des bons au CCAS.

Certains restaurants proposent de la vente à emporter. Retrouvez toutes les informations sur la carte interactive du site de la ville !

Saison culturelle



Les informations sur la saison culturelle sont en page 4

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.  
Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.  
Pharmacie de garde : Samedi après-midi et lundi matin  
MOULIN BLANC, 1 rue du Costour - 02.98.28.09.66  
nuits et jours fériés : composer le 3237  
Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29  
Dépannage GRDF - Gaz : 0.800.47.33.33  
Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46  
le week-end, élu de service.  
EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78  
MARCHÉS HEBDOMADAIRES place de la Résistance :  
Traditionnel et Bio : le vendredi de 14h - 17h30.  
Traditionnel : le samedi de 8h à 13h.  
Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :  
06.70.64.13.48



## VIE MUNICIPALE

### ETAT CIVIL - POPULATION

**DÉCÈS** : Jean QUINIOU, 84 ans.  
Guy MARTIN, 85 ans.  
Jeanne CORRE, veuve, PLOUIDY, 95 ans.

### VIE ECONOMIQUE



### MARCHÉ DU VENDREDI NOUVEAUX HORAIRES 14H - 17H30

*Et toujours le samedi matin  
de 8h à 13h.*

### EMPLOI

#### SERVICE EMPLOI, EN MAIRIE 02.98.28.61.44

[service-emploi@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:service-emploi@mairie-relecq-kerhuon.fr)

**OFFRE D'EMPLOI** : Le service recherche une personne pour effectuer 3h de ménage chez un particulier.

#### POINT INTERNET SUR RENDEZ-VOUS :

Pour les personnes ayant besoin d'une aide, le service propose également un accompagnement à l'utilisation d'internet :

- création d'une adresse mail,
- création espace CAF, AMELI,
- création de l'espace Pôle Emploi,
- actualisation,
- création de CV sur le site Pôle Emploi,
- aide à la consultation des offres d'emploi,
- mise en relation sur les offres d'emploi,
- envoi de justificatifs via internet.

### VIE RELIGIEUSE

#### MESSES DU WEEK END :

Samedi 13 : 16h30 à Tourbian.  
Dimanche 14 : 11h à l'église.

### VIE SCOLAIRE

Lundi 15 : Carottes râpées bio ou concombres façon tzatziki / Feuilleté de saumon - riz bio / Compote de pommes bio ou fruits au sirop.

Mardi 16 : Velouté de butternut / Tortilla à l'oignon - gratin de brocolis béchamel / Emmental bio / Orange bio ou pomme bio.

Mercredi 17 : Pomelo / Filet mignon de porc à l'indienne - purée de pommes de terre / Fromage type reblochon / Forêt noire roulée.

Jeudi 18 : Salade Tex Mex ou salade framboisée / Emincé de bœuf - semoule bio / Goudeizh bio / Glace bio vanille ou bâtonnet de glace.

Vendredi 19 : Salade de chou chinois ou chou fleur vinaigrette / Gratin de crozets au jambon / Banane bio ou kiwi bio.

**PORTES OUVERTES** du Lycée Sainte-Anne à Brest en virtuel vendredi 12 et Samedi 13 février sur : [www.sainte-anne-brest.fr](http://www.sainte-anne-brest.fr)

**COLLÈGE CAMILLE VALLAUX** : Il n'y aura pas de portes ouvertes cette année. Le collège viendra à la rencontre des CM2 :

- le 12 février à l'école Achille Grandeau,
- le 18 février à l'école Jules Ferry.

Visite de l'établissement possible sur rendez-vous : 02.98.28.04.49.

### ENFANCE - JEUNESSE

**MAISON DE L'ENFANCE  
ET DE LA JEUNESSE - 02.98.28.38.38**  
<http://le-relecq-kerhuon.fr/mej/>

**ACCUEIL DE LOISIRS D'HIVER** : Inscriptions pour le vendredi 12 février. Modalités d'accueil et fiche de réservation : [www.le-relecq-kerhuon.fr/mej](http://www.le-relecq-kerhuon.fr/mej). Pensez aussi au portail famille.

**TICKETS SPORTS ET LOISIRS** : Le programme est disponible à l'Espace Jeunes et sur le site. Sous réserve d'autorisation d'ouverture liée au protocole sanitaire.

## MÉDIATHÈQUE François Mitterrand

### CAFE LECTURE

Le café lecture n'ayant pas lieu, retrouvez les coups de cœurs des bibliothécaires en vidéo sur le site de la médiathèque.

### PRIX FACILE A LIRE

#### Janvier - septembre 2021

Cet évènement, ouvert à tous, vise à faciliter la compréhension de l'écrit auprès du plus grand nombre. Vous avez jusqu'à septembre pour voter parmi une sélection de 8 documents, livres, BD et documentaires. En partenariat avec Livre et Lecture en Bretagne.

### EXPOSITION PHOTO - PLUIE D'IMAGES

#### The Dark LOVE BOAT - Pierre Gély-Fort

Le photographe Pierre Gély-Fort s'est fondu dans la foule des croisiéristes pour approcher la réalité contemporaine du rêve américain. Dans un noir et blanc très contrasté, l'artiste nous livre avec ironie et humour sa vision de la middle class américaine. La croisière s'amuse-t-elle vraiment ?!...



### Couvre feu - nouveaux horaires

Mardi, mercredi, vendredi :

10h - 12h30 / 14h - 17h30

Jeudi : 10h - 12h30

Samedi : 10h - 17h30

Dimanche : 14h30 - 17h30

Renseignements : 02.29.00.52.75.

[mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr)

<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon

MédiathèqueLRK.

## VIE MUNICIPALE

**CONSEIL MUNICIPAL** : La prochaine séance aura lieu le jeudi 18 février à 18h à l'Astrolabe. Elle sera accessible en diffusion instantanée sur le site de la ville.

**DECHETTERIE DE LAVALLOT** : En raison du couvre-feu, la déchetterie ferme jusqu'à nouvel ordre à **17h45**.

**DEMARCHAGE** : l'Institut Pasteur va entreprendre une campagne de sensibilisation de porte à porte sur la commune, du 15 février au 13 mars. Une équipe rencontrera les personnes devant leur domicile au nom de l'Institut Pasteur de Lille. Ces visites visent à informer sur les actions en cours, notamment la recherche sur un traitement efficace contre le coronavirus, mais également à trouver de nouveaux soutiens réguliers. Elles ne feront pas l'objet d'une demande d'espèces ou de chèque et les personnes ne rentreront pas chez vous.

## ARRÊTÉS

**STATIONNEMENT D'UN CAMION USINE** : Le mardi 16 février, le stationnement sera interdit au droit du 7 rue Danton.

**STATIONNEMENT D'UNE BENNE À GRAVATS** : Du lundi 15 au vendredi 19 février, un rétrécissement de chaussée pourra être mis en place au droit du 27 rue Frédéric Joliot-Curie.

## URBANISME

**PERMIS DE CONSTRUIRE** : Clément QUEGUINER, 22 rue du Gué Fleuri, restauration d'une dépendance.

**DÉCLARATION PRÉALABLE** : Vincent GUENNOU, 35 rue de Bretagne, abri de jardin.

### AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

**DATE DE LA CONSULTATION** : 1er février / 30 avril 2021

**OBJET DE LA CONCERTATION** : Projet de modification du PLU

**MODALITÉS DE CONSULTATION DU DOSSIER** :

- sur le site internet participatif de Brest métropole [www.jeparticipe.brest.fr](http://www.jeparticipe.brest.fr)
- à l'Hôtel de métropole (accueil du Conseil Architectural et Urbain)

**EXPRIMER SES OBSERVATIONS** :

- sur le registre dématérialisé : [www.jeparticipe.brest.fr](http://www.jeparticipe.brest.fr)
- sur le registre tenu à la disposition du public à l'Hôtel de métropole,
- par voie postale : Brest métropole - Direction des dynamiques urbaines - 24, rue Coat ar Guéven - CS73826 - 29238 Brest cedex 2
- par messagerie électronique : [plan-local-urbanisme@brest-metropole.fr](mailto:plan-local-urbanisme@brest-metropole.fr)

## PHOTO DE LA SEMAINE

**Réserve citoyenne CIVIK** : Les réservistes se sont retrouvés à l'Astrolabe, pour le lancement du dispositif.



## PERMANENCES

### RELAIS PARENTS ET ASSISTANTES

**MATERNELLES** (RPAM) - En mairie - 02.98.28.05.74 : Mme Prémel-Cabic. Permanences téléphoniques : les mardi matin, mercredi après-midi et vendredi matin. Accueil sur rendez-vous : les lundi après-midi, mardi après-midi, jeudi matin.

**ARCHIPEL AIDE A DOMICILE** 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

### CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION

**SOCIALE** (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes sociales, Conseillers d'accès aux droits, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h, mercredi : 9h-12h. En cas d'urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

### ESPACE JEUNES

Kergaret - 02.98.28.01.92 Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

### SERVICE EMPLOI

- Mairie - 02.98.28.61.44 Ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

### LES PAPILLONS BLANCS

- 5 Rue Yves le Maout - 02.98.01.22.66. Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. [accueil@papillonsblancs29.fr](mailto:accueil@papillonsblancs29.fr) [www.papillonsblancs29.fr](http://www.papillonsblancs29.fr)

## NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30.  
Permanence État Civil : le samedi de 9h à 12h.

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02 98 28 61 30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

## SAISON CULTURELLE

Les rendez-vous culturels sont programmés sous réserve d'évolution du contexte sanitaire.

### Les Géantes

C<sup>ie</sup> Duo Du Bas **ANNULÉ**



### Ô Janis !

Hélène Palardy **ANNULÉ**  
Biopic chanté.



### Matriarcat et féminisme en Bretagne

Anne Guillou **ANNULÉ**  
Samedi 20 février  
Conférence-rencontre.



Pour tout renseignement :  
[culture@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:culture@mairie-relecq-kerhuon.fr)

## SOLIDARITÉ



Samedi 20 février  
8h - 12h30 Astrolabe

# DON DU SANG

Sur rendez-vous :  
[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## ET EN BRETON ! HAG E BREZHONEG !

Pa vez erc'h war an douar  
Ne vez na tomm na klouar.  
Quand il y a de la neige sur la terre il ne fait ni chaud ni tiède.



## VIE ASSOCIATIVE

### CYCLISME AVEC LE GCK

Dimanche 14 : Groupe 1 : n°39, 68 km /  
Groupe 2 : n°4, 57 km. Départ à 9h.

## COVID - 19

**VACCINATION** : Contacter le numéro vert national : 0800 009 110

Pour savoir si vous êtes concernés par le vaccin et / ou prendre rendez-vous : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

**DEPISTAGE** : Un centre est installé à l'Astrolabe, salle Dumont d'Urville. Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 15h et le samedi de 9h à 12h.

**RAPPEL - COUVRE FEU À PARTIR DE 18H.**  
Pensez à vous munir d'une attestation.

Déplacements autorisés :

- se rendre ou revenir de son lieu de travail, à une formation professionnelle, déplacement professionnel ne pouvant être reporté ;
- motifs familiaux impérieux, assistance aux personnes vulnérables et précaires, garde d'enfants ;
- motifs médicaux : consultations, examens, actes de prévention et soins ne pouvant être assurés à distance et achat de médicaments ;
- missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative (maraudes des associations de lutte contre la pauvreté ou distributions d'aides alimentaires à domicile) ;
- personnes en situation de handicap et leur accompagnant ;
- promener un animal domestique autour de son domicile dans un rayon d'1 km.

L'attestation peut être remplie en ligne :  
<https://media.interieur.gouv.fr/attestation-couvre-feu-covid-19/>  
ou sur l'application #TousAntiCovid

### FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX :

Protocole mis en place suite aux annonces du 14 janvier :

Service d'accueil périscolaire et halte garderie : les horaires restent les mêmes.

Médiathèque : Horaires modifiés, voir en page 2.

Activités sportives scolaires et extrascolaires en intérieur interdites, sauf pour la pratique handisport.

Activités sportives sans contact en extérieur autorisées après validation d'un protocole sanitaire avec la Ville.